

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Enquête publique - Liffré Changement du PLU - Avis

Date :Mon, 12 Jul 2021 15:20:42 +0200

De :Severine Létendu <severine.letendu@gmail.com>

Pour :pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Madame, monsieur,

je vous prie de trouver en pièce jointe mon avis concernant l'enquête publique portant sur la modification du PLU de la commune de Liffré.

espérant que vous n'aurez pas de difficultés à ouvrir et lire mon document.

bien cordialement,

Séverine Létendu

habitante de Chasné sur Illet

Participation à l'enquête publique portant sur la déclaration de projet pour l'ouverture à l'urbanisation du secteur Sévailles 2, emportant la mise en compatibilité du PLU de la commune de Liffré.

M'excusant par avance de mal connaître les procédures administratives de l'enquête publique, je souhaite toutefois y contribuer afin de dire que je suis contre l'artificialisation de Sévailles 2 : à savoir la modification du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Liffré, en vue d'accueillir des projets économiques et en particulier – car nous le savons déjà, étant donné la tenue d'une seconde enquête publique en septembre prochain – l'installation d'une usine de boulangerie industrielle exportatrice dans le monde entier.

C'est en lisant l'avis de l'association Eaux & Rivières (*Remarques d'Eau & Rivières de Bretagne sur la demande de mise en compatibilité du PLU de Liffré et le projet Bridor à Liffré pour la concertation préalable du 24 août au 05 octobre 2020*), puis dans un second temps celui de la Mission Régionale d'Autorité environnementale de Bretagne (*sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Liffré (35) pour l'ouverture à l'urbanisation du secteur d'activités de Sévailles 2*) que je me suis inquiétée de l'artificialisation de ce site.

Je ne comprends pas que des élu.e.s puissent penser à urbaniser cette zone alors même que les personnes morales expertes s'en inquiètent fortement.

Je suis choquée – et le mot est faible – que nos élus puissent promettre des terrains à un industriel – quel qu'il soit – alors même que les avis et autres enquêtes publiques ne sont pas menées à leur terme ni même commencées !

Je sais que l'ensemble des territoires ont besoin d'emplois et j'en suis grée à nos élu.e.s de chercher des entreprises qui s'implantent proches de nous. Mais la logique voudrait que cela se fasse dans le bon sens ! Est-ce possible d'urbaniser : non, que faire d'autres – oui, on cherche des entreprises.

Nous n'avons pas non plus eu la présentation d'alternatives ! Nous n'avons eu uniquement comme choix : 1. Changement de PLU - 2. Installation d'une usine Bridor.

- Contre l'artificialisation

Alors qu'en 2011, la *synthèse des données concernant les Grands ensembles Naturels (GEN) et les Milieux Naturels d'Intérêt Écologique (MNIE) sur l'ensemble du Pays de Rennes et ses 68 communes* indique que le territoire Sévailles (le bocage) a un intérêt écologique fort, aujourd'hui on nous parle de terres médiocres, sans intérêt écologique : que s'est-il passé en 10 ans ?

Est-il vrai que la source utilisée par les promoteurs du projet pour dire que les terrains de Sévailles 2 sont de mauvaise qualité est un seul ancien agriculteur... élu de Liffré ? Cela serait un peu « juste » pour se faire une idée et l'imposer sur tous les supports ! (*Voir schéma page 32 de la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU de la commune de Liffré*).

Urbaniser, bétonner des terres aussi proches de forêts domaniales importantes pour le département, classées pour certaines en zone Natura 2000, ne fera que les fragiliser.

Vous n'êtes pas sans savoir que le site Sévailles participe au corridor écologique identifié dans le SCoT du Pays de Rennes et le PLU reliant les deux forêts.

J'estime que ce projet de changement de PLU pour une artificialisation est en parfaite contradiction avec le projet communautaire « Tous solidaire de notre avenir, Liffré 2030 ».

Je m'inquiète aussi de la suppression de haies bocagères, typiques de nos campagnes : Sévailles est la première zone de ce type depuis la ville de Rennes. Ce **patrimoine** rural, dont nous pouvons être fiers, joue un rôle énorme dans la gestion de l'eau de notre territoire. Des personnalités et structures plus compétentes que moi s'exprimeront sûrement sur le problème de l'eau : mais quand on annonce par voie de presse que la croissance démographique la plus forte en Bretagne se situe dans la communauté de commune de Liffré-Cormier, on est en droit de s'inquiéter sur la ressource en eau :

. Comment la gérer et qui privilégier en cas de difficultés d'approvisionnement (à venir dues au changement climatique). Que va-t-il se passer devant les prochaines pénuries d'eau !

. À l'inverse, je m'inquiète que la zone soit sujette au risque d'inondations et on sait que l'imperméabilisation du sol génère ou aggrave ce type de risques.

Notre communauté de communes est totalement dépendante d'apports extérieurs en eau potable (les puits de captation ayant été fermés pour cause de pollution...), comment supporter cette situation ? Nos élu.e.s n'ont pas l'air de s'en soucier – J'en veux pour preuve le président de Liffré-Cormier qui était en admiration totale, lors de la concertation de suivi organisée en avril, devant le complexe et formidable jeu de vases communiquant entre les différents bassins versants. Faire venir l'eau du Finistère breton ou des Côtes d'Armor pour fabriquer des croissants surgelés envoyés au Benelux n'avait pas l'air de le gêner...

La cours des comptes a récemment publié un rapport dénonçant le manque d'actions et d'implication des acteurs locaux dans la lutte contre les algues et la mauvaise qualité des eaux bretonnes : une nouvelle zone industrielle (avec une seule usine agro-alimentaire de prévu) ne permettra pas de lutter contre ce grave et dangereux problème. La Bretagne doit remettre en question son positionnement en faveur de l'agro-industrie.

- Budget

J'ai été aussi particulièrement interloquée par le budget mis à disposition dans les dossiers : son manque de détails est étonnant et aucune mention n'est faite en termes de compensation : elle n'existe tout simplement pas !?

Pour le moment je ne vois aucun « Éviter – Réduire – Compenser », dans l'ensemble du processus.

- Organisation

À côté de mes considérations écologiques (et encore je n'évoque pas l'impact négatif sur la biodiversité locale, la destruction d'arbres centenaires et d'habitats... que rien ne pourra compenser, quoi qu'on en dise), je suis profondément choquée de l'organisation des enquêtes publiques dans ce cas d'espèce : en un mot « incompréhensible » pour le commun des citoyen.nes !

- Le mélange entre les 2 enquêtes publiques et des compétences des administrations territoriales :
j'ai mis beaucoup de temps à comprendre qu'elles étaient 2, celle en cours (modification du PLU, de la compétence de la mairie de Liffré) et la prochaine (installation Bridor, de la compétence de Liffré-Cormier communauté). Sachant que celle du PLU n'a été réalisée qu'à cause de l'installation de l'usine... Et il est interdit de parler Bridor dans ce présent avis !
À noter que l'enquête publique actuelle (PLU) est indiquée sur le site web de la communauté de communes Liffré-Cormier et non celui de la ville de Liffré (compétente en matière de PLU), c'est un comble !
- La communication n'est absolument pas claire : j'ai bien peur que les citoyen.ne.s - peu au fait comme moi - ne répondent pas correctement à la question posée ! Et se disent même il n'y a (plus) rien à faire : des maisons et des terrains ont été achetés par la Liffré-Cormier Communauté, alors même que cette enquête publique n'est pas finie, ni même commencée. Bridor par voie de presse cherche des personnes à embaucher...

Sans la présentation d'alternatives à l'artificialisation, sans la présentation d'alternatives à Bridor, avec le mélange des calendriers entre les deux enquêtes publiques, avec les administrations différentes compétentes et la pandémie subie depuis 2020, il est évident pour moi que les citoyen.ne.s ne peuvent pas se faire un idée objective et claire de la situation.

Est-ce que l'enjeu économique est plus à prendre en compte que l'enjeu écologique ? Pour moi, la question ne se poserait pas si le dérèglement climatique était encore à discuter : la ressource en eau, les zones humides ou tampons sont à préserver avant tout, quoi qu'il en coûte.

Ce n'est pas en artificialisant des terres, en accueillant la plus grosse boulangerie industrielle d'Europe qu'on réglera les problèmes actuels et à venir : la gestion de l'eau, la diminution des gaz à effet de serre, la lutte contre la mal bouffe... L'opinion publique attend d'autres projets de nos élu.e.s : des projets qui répondent à ces problématiques planétaires et vitales pour notre avenir. Le PLU de Liffré doit rester sur le territoire de Sévailles comme il l'est actuellement dédié au monde agricole, voire permettre à la forêt de s'agrandir de 21ha.

Séverine Létendu,
Habitante de Chasné-sur-Illet – Liffré-Cormier Communauté